



## Services Municipaux

### Bureau municipal

Secrétariat (418) 339-2543

Télécopieur (418) 339-3105

Courriel [st-casimir@infoteck.qc.ca](mailto:st-casimir@infoteck.qc.ca)

**Maire :** Dominic Tessier Perry 418-339-3034

### Les conseillers :

**Poste No 1** Michel Trottier 418-339-2446

**Poste No 2** André Filteau 418-339-2343

**Poste No 3** Danielle Du Sablon 418-339-2653

**Poste No 4** Louis-P. Douville 418-339-2837

**Poste No 5** Denis Naud 418-339-2047

**Poste No 6** Raymond Beaudoin 418-325-4818

**Incendie/ Ambulance/Police :** **911**

### Services municipaux

**Permis de construction : 418-339- 2543**

René Savard, directeur général

**Bibliothèque 418-339-2909**

Ange-Aimée Asselin, Bibliothécaire

### **Service des Loisirs**

Katy Grandbois 418-339-2543

### Services Sociaux

**O.M.H du Grand Portneuf 1-833-284-0016**

([info@omhgp.com](mailto:info@omhgp.com))

**Entraide St-Casimir 418-339-3234**

**Prévention Suicide 1-866-277-3553** (Sans frais)

**Services Québec : 1-877-644-4545.**

### **Travaux publics**

David Grondin 418-339-2543

### Service Paroissiaux

**Presbytère 418-339-2951** (mardi de 9h00 à 11h30)

Denis Bélanger, prêtre modérateur

Michel Laquerre, responsable 418-339-2784

Gilles Naud, resp. cimetière 418-339-3086

### **Paroisse Sacré-Cœur de Jésus**

Françoise Marcotte, secrétaire 418-268-3220

**L'Éclaireur 418-339-2543**

**Mise en page :** Carole Germain



## LIGNE ENTRAIDE AINÉS PORTNEUF

**418-337-3658**

(Accessible de 8 h à 19 h / 7 jours sur 7)

## PUBLICATION DANS L'ÉCLAIREUR

Afin d'informer la population, nous invitons les organismes communautaires de la municipalité à nous faire parvenir la programmation de leurs activités.

Date de tombée : 15 du mois pour l'édition du mois suivant.

C'est avec plaisir que nous publierons vos informations.

**LE CONTENU DU JOURNAL L'ÉCLAIREUR EST LIMITÉ À DE L'INFORMATION. LA MUNICIPALITÉ N'ACCEPTE PAS D'ARTICLES D'OPINION DE QUELQUE SORTE QUE CE SOIT. NOUS NOUS RÉSERVONS LE DROIT D'ACCEPTER OU DE REFUSER CERTAINS TEXTES.**

**PROCHAINE PUBLICATION : 28 AOÛT 2020**

**DATE DE TOMBÉE : 15 août 2020**

**(APRÈS CETTE DATE, AUCUN ARTICLE NE SERA ACCEPTÉ)**



## Abrégé de la séance ordinaire du 8 juin 2020

- Rapport du maire aux citoyens des faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe. Ce rapport est publié dans la présente édition du journal l'Éclaireur.
- Adjudication d'un contrat de gré à gré à la firme comptable Raymond Chabot Grant Thornton, au coût de 19 900\$ (plus taxes) pour l'audit des états financiers se terminant le 31 décembre 2020.
- Adjudication d'un contrat de gré à gré à Champagne & Matte arpenteurs-géomètres, pour la somme de 1 110\$ (plus taxes) pour la mise à jour de la carte urbaine.
- Adjudication d'un contrat de gré à gré à la firme SNC Lavalin au montant de 1 500\$ (plus taxes) afin de réaliser l'estimation ainsi que des plans préliminaires pour les travaux d'aqueduc, d'égout et de voirie sur les rues Mgr Douville, Baribeau et Place de l'Église.
- Camp de jour dans le contexte de la Covid 19: il est convenu de réaliser un sondage auprès des parents des élèves de l'école primaire d'ici le vendredi 12 juin 2020 (13h00) et de statuer qu'un nombre de vingt (20) enfants est requis pour tenir le camp de jour.
- Contribution de la Municipalité pour un montant de 1 619.29\$ au déficit d'opération 2019 du bureau de la SAAQ situé à Saint-Marc-des-Carières.
- Les demandes de dérogations mineures déposées ou traitées pendant la déclaration d'état d'urgence sanitaire pourront être traitées une fois que la procédure prévue à l'arrêté ministériel 2020-033 aura été respectée (consultation écrite). Un avis sera diffusé, conformément à la façon usuelle de publier les avis municipaux, de même que sur le site Internet de la municipalité expliquant la nature de la demande et sa portée et invitant les gens à soumettre leurs commentaires écrits.
- Le conseil municipal suspend le calcul des intérêts sur le versement échu au 31 mai 2020 en allouant aux contribuables un délai de paiement (jours de grâces) jusqu'au 31 juillet 2020, et ce, uniquement en ce qui regarde les taxes municipales de l'année courante.

Vous pouvez consulter les procès-verbaux et les règlements en ligne sur le site internet de la municipalité au [www.saint-casimir.com](http://www.saint-casimir.com)

Les prochaines séances ordinaires du conseil municipal auront lieu les lundis 13 juillet et 10 août 2020 à 20h00.

**En date de la présente publication, les séances du conseil sont encore à huis clos.**

René Savard, directeur général et secrétaire-trésorier

# Sommaire de l'information financière consolidée

Exercice terminé le 31 décembre 2019

*Ce sommaire de l'information financière est extrait automatiquement du rapport financier consolidé déposé au Conseil et attesté par le trésorier, sans possibilité de modifications.*

Nom : Saint-Casimir

---

Affaires municipales  
et Habitation  
Québec 

**SOMMAIRE DES RÉSULTATS À DES FINS FISCALES CONSOLIDÉS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019**

	Réalizations 2018		Budget 2019		Réalizations 2019		Total consolidé <sup>1</sup>
	Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats		
<b>Revenus</b>							
Fonctionnement	1	2 203 904	2 139 052	2 059 886	248 010	2 167 485	
Investissement	2	432 987		1 398 105	(18 451)	1 379 654	
	3	2 636 891	2 139 052	3 457 991	229 559	3 547 139	
<b>Charges</b>	4	2 295 068	1 810 352	2 218 111	246 939	2 324 639	
<b>Excédent (déficit) de l'exercice</b>	5	341 823	328 700	1 239 880	(17 380)	1 222 500	
Moins : revenus d'investissement	6	( 432 987 )	( )	( 1 398 105 )	( )	( 1 379 654 )	
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales</b>	7	(91 164)	328 700	(158 225)	1 071	(157 154)	
<b>Éléments de conciliation à des fins fiscales</b>							
Amortissement des immobilisations	8	526 177		555 885	19 413	575 298	
Financement à long terme des activités de fonctionnement	9			11 867	11 867	11 867	
Remboursement de la dette à long terme	10	( 222 300 )	( 320 500 )	( 209 330 )	( 24 427 )	( 233 757 )	
Affectations							
Activités d'investissement	11	( 44 400 )	( )	( 19 063 )	( 4 559 )	( 23 622 )	
Excédent (déficit) accumulé	12			39 243	21 975	61 218	
Autres éléments de conciliation	13	17 848		428	522	950	
	14	277 325	(320 500)	379 030	12 924	391 954	
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales</b>	15	186 161	8 200	220 805	13 995	234 800	

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.  
*Extrait du rapport financier, pages S12 et S13*

**SOMMAIRE DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE  
AU 31 DÉCEMBRE 2019**

		2018		2019		2018	
		Administration municipale	Administration municipale	Total consolidé	Total consolidé	Total consolidé	Total consolidé
<b>Actifs financiers</b>							
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1	574 251	677 295	744 054		717 741	
Débiteurs	2	776 744	783 028	832 338		831 162	
Placements de portefeuille	3			49 640		44 182	
Autres	4						
	5	1 350 995	1 460 323	1 626 032		1 593 085	
<b>Passifs</b>							
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	6						
Dette à long terme	7	1 227 482	3 089 435	3 249 466		1 419 764	
Passif au titre des avantages sociaux futurs	8						
Autres	9	2 709 941	148 400	243 426		2 787 471	
	10	3 937 423	3 237 835	3 492 892		4 207 235	
<b>Actifs financiers nets (dette nette)</b>	11	(2 586 428)	(1 777 512)	(1 866 860)		(2 614 150)	
<b>Actifs non financiers</b>							
Immobilisations	12	11 838 524	12 261 081	12 599 431		12 131 976	
Autres	13	165 789	174 195	174 627		166 872	
	14	12 004 313	12 435 276	12 774 058		12 298 848	
<b>Excédent (déficit) accumulé</b>							
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	15	749 554	870 732	923 593		843 268	
Excédent de fonctionnement affecté	16	49 704	14 906	69 871		112 611	
Réserves financières et fonds réservés	17	6 633	6 633	8 193		15 655	
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	18 (	) (	) (	) (	) (	) (	) (
Financement des investissements en cours	19	(2 117 689)	(7 999)	(46 270)		(2 117 689)	
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	20	10 729 683	9 773 492	9 951 811		10 830 853	
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	21						
	22	9 417 885	10 657 764	10 907 198		9 684 698	

Extrait du rapport financier, pages S8, S15 et S23-1

**DÉTAIL DE L'EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT AFFECTÉ, DES RÉSERVES FINANCIÈRES  
ET DES FONDS RÉSERVÉS CONSOLIDÉS  
AU 31 DÉCEMBRE 2019**

		2019	2018
<b>Excédent de fonctionnement affecté</b>			
Administration municipale			
- Surplus accumulé	23	14 906	14 906
- Surplus accumulé village	24		34 798
-	25		
-	26		
-	27		
-	28		
-	29		
-	30		
-	31		
	32	14 906	49 704
Organismes contrôlés et partenariats	33	54 965	62 907
	34	69 871	112 611
<b>Réserves financières et fonds réservés</b>			
Administration municipale	35	6 633	6 633
Organismes contrôlés et partenariats <sup>1</sup>	36	1 560	9 022
	37	78 064	128 266

1. Les éliminations sont imputées aux organismes contrôlés et partenariats.

Extrait du rapport financier, pages S15 et S23-1

**SOMMAIRE DE L'ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME  
AU 31 DÉCEMBRE 2019**

		2019
Endettement net à long terme de l'administration municipale	1	3 140 677
Endettement total net à long terme (compte tenu de l'agglomération s'il y a lieu)	2	3 348 650

Extrait du rapport financier, page S25

**SOMMAIRE DE L'ANALYSE DE LA DETTE À LONG TERME CONSOLIDÉE  
AU 31 DÉCEMBRE 2019**

		2019 Total consolidé	2018 Total consolidé
<b>Dettes à long terme à la charge de l'organisme municipal</b>			
Emprunts refinancés par anticipation	3		
Excédent accumulé affecté au remboursement de la dette	4	1 560	8 910
Montant à la charge de l'ensemble des contribuables	5	22 222	161 883
Montant à la charge d'une partie des contribuables	6	2 749 592	1 254 425
<b>Dettes à long terme à la charge des tiers</b>			
Gouvernement du Québec et ses entreprises <sup>1</sup>	7	490 403	
Autres	8		
Dettes en cours de refinancement / Reclassement / Redressement	9		
	10	3 263 777	1 425 218

1. Incluant les revenus futurs découlant des ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

Extrait du rapport financier, page S37

**SOMMAIRE DES REVENUS CONSOLIDÉS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019**

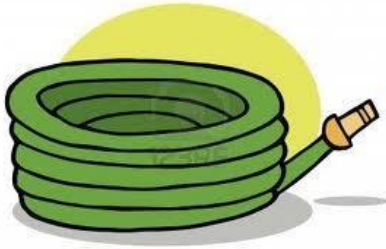
		Réalizations 2018	Budget 2019	Réalizations 2019	
		Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Total consolidé
<b>Fonctionnement</b>					
Taxes	11	1 607 437	1 644 453	1 667 258	1 667 258
Compensations tenant lieu de taxes	12	68 926	81 425	90 722	90 722
Quotes-parts	13				
Transferts	14	256 156	199 385	95 686	141 676
Services rendus	15	120 425	178 689	136 874	177 425
Imposition de droits, amendes et pénalités, revenus de placements de portefeuille	16	50 692	27 500	42 344	45 472
Autres	17	100 268	7 600	27 002	44 932
	18	2 203 904	2 139 052	2 059 886	2 167 485
<b>Investissement</b>					
Taxes	19				
Quotes-parts	20				
Transferts	21	432 604		1 398 105	1 398 105
Autres	22	383			(18 451)
	23	432 987		1 398 105	1 379 654
	24	2 636 891	2 139 052	3 457 991	3 547 139

Extrait du rapport financier, page S12

**SOMMAIRE DES CHARGES CONSOLIDÉES  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019**

	Administration municipale				Données consolidées	
	Budget 2019	Réalizations 2019		Réalizations 2019	Réalizations 2018	
	Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total		
Administration générale	1	373 548	360 146	5 257	365 403	351 340
Sécurité publique						
Police	2	99 750	104 186		104 186	101 188
Sécurité incendie	3	145 744	144 846	32 934	177 780	151 532
Autres	4	4 951	15 785		15 785	522
Transport						
Réseau routier	5	349 428	305 506	174 606	480 112	494 260
Transport collectif	6	4 172	4 186		4 186	4 214
Autres	7					
Hygiène du milieu						
Eau et égout	8	342 961	318 011	310 986	628 997	639 702
Matières résiduelles	9	140 833	142 196		142 196	237 783
Autres	10	2 914	3 363		3 363	2 076
Santé et bien-être	11	8 600	9 076		9 076	4 857
Aménagement, urbanisme et développement						
Aménagement, urbanisme et zonage	12	26 701	25 547		25 547	29 431
Promotion et développement économique	13	17 515	17 191		17 191	29 751
Autres	14	11 464	7 851		7 851	27 337
Loisirs et culture	15	190 702	168 755	32 102	200 857	216 564
Réseau d'électricité	16					
Frais de financement	17	91 069	35 581		35 581	104 802
Effet net des opérations de restructuration	18					
	19	1 810 352	1 662 226	555 885	2 218 111	2 324 639
Amortissement des immobilisations	20		555 885 (	555 885 )		
	21	1 810 352	2 218 111	0	2 218 111	2 324 639
						2 395 359

Extrait du rapport financier, pages S28-1 à S28-3



## Périodes d'arrosage

À moins d'avis contraire de la part de la Municipalité, l'arrosage manuel, à l'aide d'un tuyau muni d'un dispositif à fermeture automatique, d'un jardin, d'une boîte à fleurs, d'une jardinière, d'une plate-bande, d'un arbre et d'un arbuste est permis en tout temps.

L'arrosage manuel d'un potager est aussi permis en tout temps à l'aide d'un tuyau muni d'un dispositif à fermeture automatique.

Par ailleurs, l'article 22.2.1 du *Règlement 124-2013 concernant l'administration et l'opération du service municipal d'aqueduc et l'usage de l'eau potable*, nous indique que l'arrosage des pelouses, haies, arbres, arbustes ou autres végétaux distribué par des asperseurs amovibles ou par des tuyaux poreux est permis uniquement de 20 h à 23 h les jours suivants :

- a) un jour où la date est un chiffre pair pour les immeubles dont l'adresse est un chiffre pair;
- b) un jour où la date est un chiffre impair pour les immeubles dont l'adresse est un chiffre impair.

De plus, l'arrosage des pelouses, haies, arbres, arbustes ou autres végétaux distribué par un système d'arrosage automatique est permis uniquement entre 3 h et 6 h le dimanche, le mardi et le jeudi.

Pour ce qui concerne les véhicules, les entrées d'automobiles, trottoirs, rue, patios ou murs extérieurs d'un bâtiment, l'utilisation de l'eau provenant du réseau de distribution d'eau potable municipal pour le lavage des véhicules est permise en tout temps à la condition d'utiliser un seau de lavage ou un boyau d'arrosage muni d'un dispositif à fermeture automatique.

L'utilisation de l'eau provenant du réseau de distribution d'eau potable municipal pour le lavage des entrées d'automobiles, des trottoirs, des terrasses, des balcons ou des murs extérieurs d'un bâtiment n'est permis que du 1er avril au 15 mai et du 15 septembre au 31 octobre de chaque année ou lors de travaux de peinture, de construction, de rénovation ou d'aménagement paysager justifiant un tel lavage.

Enfin, quiconque contrevient à une disposition du *Règlement 124-2013 concernant l'administration et l'opération du service municipal d'aqueduc et l'usage de l'eau potable*, commet une infraction et est passible :

- a) s'il s'agit d'une personne physique :
  - d'une amende de 100 \$ pour une première infraction;
  - d'une amende de 300 \$ pour une première récidive;
  - d'une amende de 500 \$ pour toute récidive additionnelle.
- b) s'il s'agit d'une personne morale :
  - d'une amende de 200 \$ pour une première infraction;
  - d'une amende de 600 \$ pour une première récidive;
  - d'une amende de 1 000 \$ pour toute récidive additionnelle.

René Savard  
Directeur général et secrétaire-trésorier  
(418) 339-2543

## OFFRE DE TRAVAUX DE DÉBOISEMENT



La Municipalité souhaite procéder au déboisement à forfait d'une superficie de 615 mètres carrés sur sa propriété située à Saint-Thuribe afin de pouvoir y aménager la nouvelle conduite d'adduction de l'eau potable.

L'emplacement est situé dans une érablière et il est possible de visiter le site sur rendez-vous en communiquant avec le directeur des travaux publics, M. David Grondin, au (418) 325-4388.

Les travaux consistent à abattre les arbres, les ébrancher, les façonner en vue d'une commercialisation la plus adaptée puis de mettre les billes en piles pour en faciliter le transport.

Les cartes de compétence sont requises ainsi que le numéro de la CNESST.

Les offres cachetées seront acceptées jusqu'au lundi 13 juillet 2020 à 13h30 au bureau municipal.

La Municipalité de Saint-Casimir ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des offres reçues.

René Savard  
Directeur général et secrétaire-trésorier  
2020-06-15



## TAXES MUNICIPALES

Les taxes pour l'année 2020 sont payables en 4 versements :

**31 mars, 31 mai, 31 juillet et 30 septembre**



## **CERCLE DE FERMIÈRES**

C'est maintenant le temps de renouveler votre carte de membre 2020-2021 au coût de 30.00\$, payable en chèque seulement, mis dans une enveloppe identifiée à votre nom.

Téléphoner à Mme Huguette Marcotte, présidente, elle vous donnera la procédure à suivre.

Nous comptons sur votre collaboration habituelle afin que les paiements soient effectués le plus tôt possible à notre Cercle. La carte de membre vous sera remise lors de la réouverture du Cercle.

Nous vous souhaitons un bon été à chacune de vous.

Le Conseil d'administration local :

Huguette Marcotte, présidente : 418-339-2957, Nicole Tessier, secrétaire : 418-339-2357,  
Réjane Langlois, vice-présidente : 418-339-2583, Lyse Myette, conseillère #2 : 418-339-2078

**Écocentre de St-Alban / Heures d'ouverture**

**COORDONNÉES :**

1160, Route Philomène-Thibodeau (route 354) G0A 3B0

Téléphone : 418-876-2714  
ou sans frais : 1-866-760-2714

**HORAIRE :**

Lundi, vendredi et samedi  
8h à 16h45

Fermeture de l'Écocentre les jours suivants en 2020 :  
Les lundis, 7 septembre et 12 octobre.

**Écocentre de St-Ubalde / Heures d'ouverture**

**COORDONNÉES :**

570, Rang St-Paul  
G0A 4L0

Téléphone : 418-876-2714  
ou sans frais : 1-866-760-2714

**HORAIRE :**

Mercredi, vendredi et samedi  
8h à 16h45

**SAAQ  
Mandataire Saint-Alban**

**Services sur  
rendez-vous  
seulement :**

**418-268-8953**

Vous pouvez aussi prendre  
rendez-vous en ligne:  
[saaq.gouv.qc.ca](http://saaq.gouv.qc.ca).

**AVIS**

VEUILLEZ PRENDRE NOTE QUE L'OUVROIR EST FERMÉ TEMPORAIREMENT ÉTANT DONNÉ LA SITUATION ACTUELLE AVEC LA COVID-19.

**NOUS SOLLICITONS VOTRE COLLABORATION AFIN QU'AUCUN SAC NE SOIT DÉPOSÉ DANS LE CONTENEUR DE RÉCUPÉRATION SITUÉ À L'EXTÉRIEUR DU CENTRE PAROISSIAL, AINSI QU'AUX ABORDS DE CELUI-CI, DURANT LA FERMETURE TEMPORAIRE.**

MERCI DE VOTRE COMPRÉHENSION.



## **BIEN VOULOIR NOTER LES RENSEIGNEMENTS SUIVANTS :**

**Le récent annuaire téléphonique de mai 2020 « n'affiche pas le numéro de téléphone du presbytère de Saint-Casimir incluant Saint-Thuribe.»**

**\*418-339-2951\***

**Présentement le bureau est toujours fermé. À la réouverture, même horaire : les mardis de 9h00 à 11h30 AM.**

### **BREF HISTORIQUE :**

La 1<sup>re</sup> campagne de charité a débuté en 1976, sous le règne de l'abbé Fernand Champagne, curé de la paroisse de Saint-Casimir depuis 1974.

La formule actuelle (400 billets au lieu de 300) a été modifiée en 1996 par le Conseil de la Fabrique, sous le mandat de l'abbé Fernand Pagé, alors curé de la paroisse depuis 1995.

### **RÉSULTAT :**

**3<sup>e</sup> tirage** de 10 des **400 billets vendus** au profit de l'église de Saint-Casimir » effectué sur les lieux, **dimanche le 31 mai 2020**, en conformité avec la situation actuelle.

Les noms pigés sont les suivants :

1<sup>er</sup> prix de 200\$ : **M. Daniel (N) Tessier**, Rapide-Nord Saint-Casimir.

2<sup>e</sup> prix de 100\$ : **M. Normand Tessier**, Boulevard- de- la- Montagne, Saint-Casimir.

3<sup>e</sup> prix de 50\$ : **M. Yves Desrosiers**, Québec.

**Félicitations à tous les gagnants et merci spécial aux détenteurs de billet(s) pour leur générosité !**

**\*Bien vouloir noter que votre chèque sera émis « ultérieurement » dû à la fermeture des bureaux de la Fabrique Sacré-Cœur-de-Jésus : CAUVID-19.\***

Le prochain tirage sera effectué **dimanche le 28 juin 2020.**

Louiselle Souldard (Duchesneau), membre du CCOL pour l'église de Saint-Casimir

# UN REGARD POSITIF SUR DES FEMMES DE PORTNEUF

À Saint-Casimir, dans la MRC de Portneuf, la conseillère municipale Danielle Du Sablon a trouvé une façon originale de mettre en lumière le travail, l'audace et la détermination d'une vingtaine de femmes du comté et de mettre en valeur leurs municipalités respectives. La maîtresse photographe publiera un livre, réalisera un documentaire et organisera une exposition qui leur rendra hommage.

« Mon but, c'est qu'il y ait plus d'élus! s'exclame-t-elle en expliquant qu'elle veut utiliser la photographie pour mettre en valeur des femmes inspirantes qui font la différence dans leur milieu. C'est une façon novatrice que j'ai trouvée pour aborder la question avec un message et des images positives. Le fil conducteur de ma démarche est d'inciter plus de femmes à se lancer en politique municipale parce que c'est là qu'on peut faire des changements. Sur les 18 municipalités de la MRC de Portneuf, même s'il y a plusieurs conseillères, il n'y a qu'une seule femme mairesse. »

Le projet nommé *Femmes de Portneuf* mettra l'accent sur des femmes de tous âges, de tous les milieux et de tous les secteurs d'activité. « Il pourrait aussi se nommer les insoumises puisqu'il mettra en valeur leur audace, leur détermination et leur travail hors des sentiers battus », ajoute celle qui est impliquée depuis 2016 au sein du Comité femmes et politique municipale de la FQM, et qui milite en faveur d'une participation accrue des femmes en politique municipale.

#### UN PROJET EN PLUSIEURS PHASES

La conseillère fera appel à ses compétences professionnelles pour prendre des photos artistiques des femmes sélectionnées. Ces images seront prises dans un contexte qui mettra en valeur leur travail, leur engagement communautaire ainsi que leur municipalité.

Parmi ces femmes qu'elle appelle ses ambassadrices, il y aura notamment la directrice d'une maison d'hébergement, une agricultrice, une artiste, une réalisatrice de film, des femmes d'affaires, une ébéniste ainsi que la mairesse de Rivière-à-Pierre.

« Mon objectif est double, ajoute-t-elle en prenant soin de remercier les partenaires locaux qui ont investi financièrement dans son projet. Je veux montrer ces femmes d'exception et je veux aussi montrer des lieux exceptionnels que l'on retrouve dans la région parce que pour moi, Portneuf, c'est mon pays et mes amours. »

L'écrivain professionnel et éditeur, Mik Landry, réalisera parallèlement des entrevues avec chacune des participantes afin d'en récolter l'essence pour la création de textes qui, étant eux-mêmes des œuvres en soi, permettront de créer un tout harmonieux. L'artiste pluridisciplinaire œuvre à la promotion de la culture, de la démocratisation de la littérature et de son accessibilité, ainsi qu'au développement de la région de Portneuf. Il réalisera ces



La conseillère municipale de Saint-Casimir, Danielle Du Sablon, est l'instigatrice du projet *Femmes de Portneuf* qui se déploiera en trois volets, la publication d'un livre, la réalisation d'un documentaire et l'organisation d'une exposition.

« Je veux montrer ces femmes d'exception ainsi que des lieux exceptionnels que l'on retrouve dans la région parce que pour moi, Portneuf, c'est mon pays et mes amours. » - Danielle Du Sablon

entrevues devant caméra afin d'ajouter un volet documentaire au projet.

Les textes et les photos seront ensuite assemblés sur différents supports dans le but de publier un livre et d'en faire une exposition dont le rayonnement pourrait dépasser les frontières de la MRC. Les artistes ont des contacts en Europe et en Afrique et ont bon espoir que leur œuvre traverse l'Atlantique et qu'elle pourra inspirer d'autres.

Si la crise de santé publique le permet, le projet devrait se déployer au rythme des saisons en 2021. ■

# Avis à la clientèle

**Veillez noter que le point de service en permis  
et immatriculation de Saint-Alban sera**

**FERMÉ**

**Du 26 juillet au 1 août inclusivement**

## **Si vous souhaitez prendre rendez-vous ou vérifier les heures d'ouverture**

**Vous pouvez le faire vous-même sur notre site Web :  
[saaq.gouv.qc.ca](http://saaq.gouv.qc.ca)**

**Vous pouvez aussi communiquer avec nous par téléphone :  
Particuliers – 1 855 564-3170 Entreprises – 1 855 564-3048**

Vous pouvez aussi payer le renouvellement d'un permis de conduire ou de l'immatriculation d'un véhicule dans une institution financière, au guichet automatique ou toujours sur le site Internet de la Société.

D'autres opérations peuvent facilement être effectuées à partir de ce site Web (changement d'adresse, remisage, «déremisage», mise au rancart d'un véhicule, demande de copie de dossier de conduite).

Merci de votre compréhension.

**Société de l'assurance  
automobile**

**Québec** 

**Avec vous,  
au cœur de votre sécurité**

## Malgré la COVID-19, la FASAP annonce le début de la période de demandes de bourses 2020

**Donnacona, le 25 mai 2020** - Les membres du conseil d'administration de la **Fondation d'aide au sport amateur de Portneuf (FASAP)** et son président, M. Sylvain Germain, sont heureux d'annoncer que l'année 2020 ne fera pas exception des 25 dernières années alors que la période de dépôt de demandes de bourses est lancée aujourd'hui.

En effet, et ce jusqu'au 30 juin 2020, les athlètes pourront déposer leur demande pour l'obtention d'une bourse de la fondation. Pour ce faire, les athlètes ont d'abord l'obligation (et/ou leurs parents) de demeurer sur le territoire de la **MRC de Portneuf**. « Pour nous, cette condition est essentielle et en tout respect avec l'engagement financier majeur de la **MRC de Portneuf** », tient à préciser le président, M. Sylvain Germain. Trois (3) catégories d'athlètes seront reconnues en plus de reconnaître l'athlète s'étant le plus illustré dans la dernière année en lui remettant un trophée. Ces trois catégories sont : 1) Athlètes de niveau national ou international, 2) Athlètes de niveau provincial et 3) Athlètes de développement et de la relève.

Un maximum de trente (30) athlètes seront sélectionnés par le comité mandaté à cet effet au courant de la période estivale. La répartition des boursiers par catégorie dépendra de la qualité et de la quantité des demandes soumises à la **FASAP**.

Point à noter, aucune restriction sur les âges n'est inscrite dans les critères d'admissibilité. En effet, la seule référence au niveau de l'âge est celle concernant les sports d'équipe où les athlètes doivent être âgés d'au moins quatorze (14) ans **et** qui se distingue sur la scène de la région de Québec **et** qui participent à des compétitions à l'extérieur de la région de Québec. « Nous sommes donc heureux de permettre aux athlètes portneuvois et portneuvoises de bénéficier de cet important programme de bourses ! »

Il est extrêmement important de bien lire les **Critères d'admissibilité 2020** et de compléter en entier les 2 formulaires obligatoirement soit : 1) **Formulaire de l'athlète** et 2) **Formulaire de l'entraîneur**. Toute cette documentation est disponible sur le site internet [www.fasap.ca](http://www.fasap.ca) dans la section « Bourses ». Veuillez également noter qu'en raison de la pandémie, aucun formulaire ne sera accepté par la poste. Nous demandons donc aux athlètes de compléter les formulaires en ligne et de les retourner à l'adresse suivante : [info@fasap.ca](mailto:info@fasap.ca).

M. Germain est également venu rappeler qu'avec la pandémie que nous connaissons actuellement, le souper-bénéfice prévu le 21 mai dernier a été annulé. Grâce à la rigueur du conseil d'administration et au support de la **MRC de Portneuf**, du **Regroupement des Caisses Desjardins de Portneuf**, du député provincial, **M. Vincent Caron** et même de la Ministre déléguée à l'Éducation, **Madame Isabelle Charest**, une remise de bourses pourra avoir lieu l'automne prochain. La date envisagée est le vendredi 13 novembre 2020, mais l'endroit sera dévoilé dans quelques semaines en fonction de la possibilité (ou non) de tenir un rassemblement physique ou de devoir organiser le tout de façon virtuelle.

**La Fondation d'aide au sport amateur de Portneuf** a comme mission de maximiser les sommes recueillies afin de pouvoir en faire profiter à de nombreux athlètes de niveau régional, provincial et international de la région de la MRC de Portneuf et ainsi souligner la poursuite d'objectifs d'excellence chez ces athlètes. Ces athlètes qui représentent tellement bien la région à travers la province, le pays et même le monde entier par la pratique de sports amateurs de haut niveau. La fondation souhaite ainsi démontrer aux athlètes que la région est derrière eux et, par le fait même, les encourager à s'enraciner chez nous pour longtemps.

- 30 -

### Source

Sylvain Germain

Président

418-283-3542 (cell.)

[info@fasap.ca](mailto:info@fasap.ca)

Société d'histoire et de généalogie de Saint-Casimir

510, Boulevard de la Montagne, Saint-Casimir GOA 3L0

Baptême, mariage et sépultures 1856-2007 de Saint-Alban	38\$
Baptême, sépultures (1680-1969) et mariages (1680-1993) de Grondines	38\$
Naissances, mariages (1847-1992) et décès (1847-2000) de Saint-Casimir	38\$
Naissances et décès (1898-1998) de Saint-Thuribe	15\$
Patrimoine Bâti de Saint-Thuribe (118 pages)	20\$
Album-souvenir 1847-1997 de Saint-Casimir (370 pages)	35\$
Familles et Patrimoine bâti de Saint-Casimir (2003) (452 pages)	34\$
Généalogie des familles-souches de Saint-Casimir (2 <sup>e</sup> édition 2014) (437 pages)	40\$
Saint-Casimir. Généalogie des familles établies après 1842 (444 pages)	30\$
Cinq générations de Tessier marchands généraux à Saint-Casimir (460 pages)	30\$
Alain Grandbois formation d'un seigneur (430 pages)	45\$
Histoire civile de Saint-Casimir (338 pages)	30\$
Généalogie des familles HAMELIN – GRONDINES – LAGANIÈRE 1679-1979	40\$

Vente à l'Auberge du Couvent 418-339-3232 – Presbytère 418-339-2951 – Pauline Gendron 418-339-3130

ou par la poste à l'adresse sus-indiquée : dans ce cas, ajouter 25%. La cotisation annuelle pour 2020 est fixée à 25\$. Par contre, les personnes intéressées à adhérer à la SHGSC peuvent faire parvenir leur inscription à l'adresse sus-indiquée.

## *Nouvelles de la bibliothèque*

Durant le mois de juin et durant les heures de classe, la bibliothèque était fermée.

Mais le soir et le samedi, les usagers avaient accès aux livres mais il fallait soit demander un titre par téléphone (**418-339-2909**) ou encore par courriel : **jcmagnan@hotmail.ca**.

Une bénévole vous appelait et vous veniez chercher le livre demandé à l'extérieur de la bibliothèque.

Durant les mois de juillet et août, les usagers pourront venir à la bibliothèque, moyennant certaines conditions. Il vous suffira de suivre les indications afin de pouvoir entrer dans la bibliothèque.

La bibliothèque a fait l'acquisition de nouveaux volumes, allez sur la page FACEBOOK de la bibliothèque Jean-Charles-Magnan pour vous aider à faire un choix.

Ces volumes seront exposés dès l'entrée à la bibliothèque.

Le prêt entre bibliothèques n'est pas encore permis, on vous avisera lorsque ce sera possible de le faire.

Les heures d'ouverture de la bibliothèque sont :

Mardi, p.m. 13h30 à 15h30

Jeudi soir : 18h30 à 20h30

Durant les vacances, la bibliothèque sera fermée le samedi.



# Petites annonces

## Terrain à vendre

Grand Terrain boisé, possibilité de construction. Situé avant le # civique 770, boulevard de la Montagne. Services d'aqueduc. Lot numéro 3 928 531. Superficie 1 488.30 mètres carrés.

Louiselle Soulard 418-339-2852

**Nouveau!**

municipalité de  
**Saint-Casimir**

**Développement résidentiel municipal**  
(avec tous les services)

**1,50\$**  
du pied carré

1 <sup>re</sup> phase			2 <sup>e</sup> phase			
Zone agricole			12 000 pi <sup>2</sup>	12 000 pi <sup>2</sup>	12 000 pi <sup>2</sup>	12 000 pi <sup>2</sup>
11 700 pi <sup>2</sup>	12 910 pi <sup>2</sup>	12 910 pi <sup>2</sup>	5	7		
Rue des Moissons						
13	1	11	10	8		
16 400 pi <sup>2</sup>	400 pi <sup>2</sup>	12 000 pi <sup>2</sup>	12 142 pi <sup>2</sup>	2 000 pi <sup>2</sup>	12 000 pi <sup>2</sup>	
Rue des Promesses						
Rue Barbeau						

418 339-2543  
www.saint-casimir.com  
Entre montagnes et rivières

### BOTTIN DES ENTREPRISES

CATEGORIE	NOM	TELEPHONE
ALPHABÉTISATION	L'Ardoise	418-339-2770
ALIMENTATION	Marché Alain Thibault	418-339-2930
	Dépanneur Super soir	418 339-3455
	Le Garde-Manger	418-339-2770
	Nomade Junerie inc. (Mélanie Pilote)	418 455-2899
	La Ferme des jeunes pousses (Marc-André Demers)	418-933-4985
APICULTEUR / MIEL	Jean-Claude Tessier	418 339-2810
	Ferme Apicole Mosaïque	418 455-2899
	Boutique La Ruche Voisine	418 455-2899
ARMURE	Jean-Simon Saucier	418 325-4955
ARTISANAT	Pied-de-Poule (rendez-vous uniquement)	418-997-2169
CHENIL	Chenil de JUCO	418 339-3829
CHIROPRA TIQUE	Chiropratique St-Casimir	418-339-4070
COIFFEURS (EUSES)	Boutique O'Poil	418-325-5776
	Salon Mode Chantal Langlois	418-339-3223
	Coiffure Sylvie Gingras	418-325-5111
	Salon Lynda Bédard	418-339-3039
	Salon Sophie Tessier	418-339-2870
CONSTRUCTION	CYM Construction inc. (entrepreneur général)	418-284-4089
DESCENTE EN RIVIÈRE	Les Excursions de l'Ouest	418-339-3410
ELECTRICIEN	Entreprises A. Massicotte Électrique	418-216-2058
	Entreprises Électro-Paul	418-339-2683
ÉMONDAGE	Les Entreprises A. Massicotte Électrique, Division Émondage	418-216-2058
ENGRAIS	Centre d'engrais Portneuf-Mauricie	418-339-2869
ENTREPOSAGE	Marcel Béland	418-339-2751
ENTRETIEN PAYSAGER	Gerry Welsh	418-339-2214
FUNERARIUM	Funérarium Lacoursière	418-339-2212
GARAGE	Garage Jean-Noël Sauvageau	418-339-2634
	Garage Ghislain Tessier	418-339-3133
	Garage Pierre R. Tessier	418-339-2327
	PJ Service Mécanique	418-339-2194
	Julien Auto St-Casimir	418-339-2844
GRAPHISME	Ordi-concept Lise Brochu	418-339-2144
HEBERGEMENT	Auberge du Couvent	418-339-3232
	Gîte Le temps futile	418-339-4483
	Gîte pour les Amis	418-339-2320
INDUSTRIE	Contreplaqué Saint-Casimir	418-339-2313
	Ginove	418-339-2191
LAVAGE SOUS-PRESSION	Lavage DMP (Kevin Perron)	418-284-3631

LOCATION CHAPITEAUX	Relais du Lac Blanc 1991	418-339-2979
MATÉRIAUX RECYCLES	Matériaux récupérés de Portneuf	418 339-1212
MICROBRASSERIE	Microbrasserie Les Grands Bois	418-325-4211
NOTAIRE	Me Joscelyn Bélanger	418-325-2507
ORGANISATION EVENEMENT	Les évènements Bro-mar	418-339-2144
PHARMACIE	Pharmacie Mailhot, Robitaille, Moisan	418-339-3456
PHOTOGRAPHE	Photographies Étienne DuSablon	418-339-2653
PISCICULTURE	J.K.L. La Cédrière Bio-Pisciculture	418-339-1222
QUINCAILLERIE	BMR / La Coop Novago	418-339-2011
RÉSIDENCE POUR AÎNÉS	Résidence St-Casimir	418-339-2711
	Maison des Pionniers	418-339-3131
RÉSIDENCE POUR HANDICAPÉS	Yves Savard	418 339-3282
RESTAURATION (BAR)	Bar-Laitier du Vieux Moulin	418-339-4488
	Buffet du Rapide (traiteur)	418-339-3230
	Café Ringo	
	Casse-croûte O Velcro (saisonnier)	
SALLE DE SPECTACLE	Théâtre des Grands Bois	418 266-3815
SÉCHAGE DE GRAINS	Ferme du Rapide Sud	819 996-3210
SEMENCES	Semences Laquerre La Coop Novago	418-339-2474 418-339-2011
SERVICE ADMINISTRATIF	Services Andrée Gosselin	418-326-5082
SERVICE FINANCIER	Caisse Desjardins de l'ouest de Portneuf	418-339-2265
	Daniel Tessier (conseiller IndustrielleAlliance)	418-325-4979
SOINS ÉNERGETIQUES ET DETENTE	Nathalie Genest	418-325-4034
SOINS ESTHETIQUES	Esthétique Sandrine Touzin	819-383-5533
STATION-SERVICE	Dépanneur Conrad Audet	418 339-3455
	PJ Service Mécanique	418-339-2194
TATOUEUR	Dragosh Tatoueur	418-339-3588
TRANSPORT	Transport Yves Bélanger (Transyb)	418-339-2215
	Transport Langlois	418-326-2292
	Transport Forestier J. Welsh III Inc.	418 268-3168 418 339-2112
TRANSPORT ET EXCAVATION	Albert Tessier  Dave Tessier	418-339-2964 418-325-4072 418-339-2964 418-325-4686
VÉHICULES RÉCRÉATIFS	St-Casimir Autos Polaris	418 339-2250
	Sports Plus St-Casimir	418 339-3069

\* : Merci de nous faire part de tout oubli, ajout ou correction à cette liste.

# Cartes d'affaires

## Cartes d'affaires



Notaires  
Fiscalistes  
Médiateurs

**VOS BIEN**



Me Joscelin Bélanger  
Notaire  
[jbelanger@ward-associes.com](mailto:jbelanger@ward-associes.com)  
381, boul. De Lanaudière  
Ste-Anne-des-la-Pérade QC G0X 2J0  
110, place de l'Église  
St-Casimir QC G0A 3L0  
Tél. : 418 325-2507, poste 1302, Téléc. : 418 325-2517

Les Entreprises  
**AM** assicotte  
**Electrique** inc.



Entrepreneur électricien

- Résidentiel
- Commercial
- Industriel



Alexandre Massicotte  
propriétaire

**418 216-2058**

# BMR

## La Coop Novago

St-Casimir | 418-339-2011

Les Entreprises  
**AM** assicotte  
**Electrique** inc.



Division émondage

- Service de nacelle
- Émondage
- Élaguage
- Service de déchetage
- Essouchement
- Travaux avec fil électrique



Alexandre Massicotte  
Maître électricien et propriétaire

RBQ : 5671-7432-01

Tél. : 418 216-2058 • Cell. : 418 283-2661  
[a.massicotteemondage@hotmail.com](mailto:a.massicotteemondage@hotmail.com)



Chiropratique  
St-Casimir  
Familiale et sportive

**Dre Marjorie Montminy**  
Chiropraticienne D.C.

110 place de l'église (Presbytère)  
St-Casimir

**(418) 339-4070**  
[marjoriemontminydc@chiropratquestcasimir.com](mailto:marjoriemontminydc@chiropratquestcasimir.com)



Centre d'aide,  
d'écoute téléphonique  
et de renseignements des  
gais et lesbiennes du Québec

1-888-505-1010/[aide@gaiecouste.org](mailto:aide@gaiecouste.org)

Les ENTREPRISES  
St-Ubalde Inc.

RBQ# : 8297-3983-28

Installateur  
**Ecoflo** **BIONEST**  
ENVIROSEPTIC

- Entrepreneur général • Excavation
- Transport • Installations septiques
- Sable • Terre • Gravier



2 sites pour vous servir :

St-Ubalde  
Lac-aux-Sables

361 boul. Chabot St-Ubalde • 418 277-2060  
[www.entstubald.com](http://www.entstubald.com)

**Entreprise Leduc et fils inc.**

[gestionleduc@gmail.com](mailto:gestionleduc@gmail.com)  
165 rue de l'église St-Thuribe, QC, G0A 4H0

**Alexandre : 418-325-4246**  
**Pierre : 418-325-4024**




NIR : R-132032-5  
NEQ : 1174023615

- Transport
- Dénégement

# Cartes d'affaires

## Cartes d'affaires

34 chambres conviviales - Déjeuner continental inclus  
Cuisine et salon sur étage - Ascenseur  
Permis apportez votre vin - Wi-fi gratuit



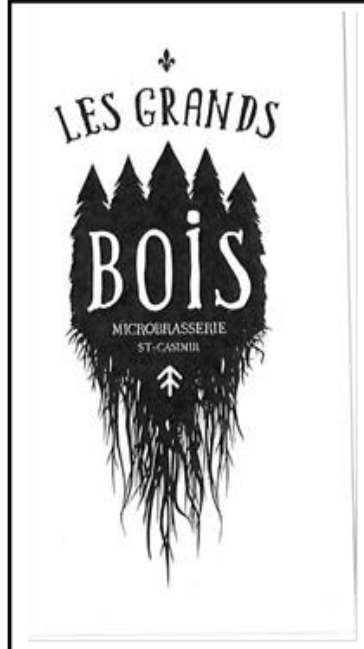
[aubergeducouvent.com](http://aubergeducouvent.com)

**Bouquets & Bouquins**  
*L'art du thé, des livres et des fleurs*  
Suivez-nous sur Facebook  
405 rue Saint-Paul  
Saint-Ubalde, G0A 4L0  
[bouquetsetbouquins@gmail.com](mailto:bouquetsetbouquins@gmail.com)  
Service de livraison 418-283-4610

**Les Excursions de l'Ouest**  
**Location de pneumatique 418-339-3410**  
Covid-19  
Louez pour 2 à 5 personnes de la même famille  
Nouvelles mesures sanitaires conformes à la santé publique  
Bel été 2020 et au plaisir!



LES GRANDS  
**BOIS**  
MICROBRASSERIE  
ST-CASIMIR



Arboriculteur  
Diplômé

Alexis St-Germain

Élagage, abattage, taille de haie

418-326-0517  
[alexistgermain@gmail.com](mailto:alexistgermain@gmail.com)  
Saint-Ubalde

**GILLES LAMONTAGNE**  
Courtier immobilier BAC en marketing



*Courtier de votre région!*

**418.948.1000**

**RE/MAX accès**  
agence immobilière



**L'Échangerie de Portneuf**  
Groupe d'échange de services



L'Échangerie fait appel aux talents, aux habiletés et aux connaissances des personnes par l'échange de services entre eux. La valeur d'échange est le temps.  
Pour s'y inscrire : 418-326-1284 ou [echangeur@solportneuf.org](mailto:echangeur@solportneuf.org)

**TÉLÉ BINGO**

**CJSR HD**  
Un concours hebdomadaire!

**TOUS LES DIMANCHES À 18H  
DE SEPTEMBRE À MAI**

**1 500 \$ EN PRIX À GAGNER À CHAQUE SEMAINE**

**4 LOTS BONIS DURANT L'ANNÉE  
CARTES EN VENTE CHEZ NOS DÉPOSITAIRES**

**CALENDRIER DES ACTIVITÉS**

**JUILLET 2020**

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
		Bibliothèque 13h30 à 15h30	1 <u>Récupération</u>  <u>Matières Organiques</u>	2 Bibliothèque 18h30 à 20h30	3	4 Bibliothèque FERMÉE
5	6	7 Bibliothèque 13h30 à 15h30	8 <u>Déchets</u>  <u>Matières Organiques</u>	9 Bibliothèque 18h30 à 20h30	10	11 Bibliothèque FERMÉE
12	13 CONSEIL MUNICIPAL À HUIS CLOS	14 Bibliothèque 13h30 à 15h30	15 <u>Récupération</u>  <u>Matières organiques</u>	16 Bibliothèque 18h30 à 20h30	17	18 Bibliothèque FERMÉE
19	20	21 Bibliothèque 13h30 à 15h30	22 <u>Déchets</u>  <u>Matières organiques</u>	23 Bibliothèque 18h30 à 20h30	24	25 Bibliothèque FERMÉE
26	27	28 Bibliothèque 13h30 à 15h30	29 <u>Récupération</u>  <u>Matières organiques</u>	30 Bibliothèque 18h30 à 20h30	31 <u>3<sup>e</sup> versement taxes municipales</u>	

**CALENDRIER DES ACTIVITÉS**

**AÔUT 2020**

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
						<b>1</b> Bibliothèque FERMÉE
<b>2</b>	<b>3</b>	<b>4</b> Bibliothèque 13h30 à 15h30	<b>5</b> <u>Déchets</u>  <u>Matières</u> <u>Organiques</u>	<b>6</b> Bibliothèque 18h30 à 20h30	<b>7</b>	<b>8</b> Bibliothèque FERMÉE
<b>9</b>	<b>10</b> CONSEIL MUNICIPAL À HUIS CLOS	<b>11</b> Bibliothèque 13h30 à 15h30	<b>12</b> <u>Récupération</u>  <u>Matières</u> <u>organiques</u>	<b>13</b> Bibliothèque 18h30 à 20h30	<b>14</b>	<b>15</b> Bibliothèque FERMÉE
<b>16</b>	<b>17</b>	<b>18</b> Bibliothèque 13h30 à 15h30	<b>19</b> <u>Déchets</u>  <u>Matières</u> <u>organiques</u>	<b>20</b> Bibliothèque 18h30 à 20h30	<b>21</b>	<b>22</b> Bibliothèque FERMÉE
<b>23</b>  <u>/30</u>	<b>24</b>  <u>/31</u>	<b>25</b> Bibliothèque 13h30 à 15h30	<b>26</b> <u>Récupération</u>  <u>Matières</u> <u>organiques</u>	<b>27</b> Bibliothèque 18h30 à 20h30	<b>28</b>	<b>29</b> Bibliothèque FERMÉE